

Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le 20 JUIN 2024

ID : 033-213304470-20240612-035\_2024-DE

Département de la GIRONDE  
Arrondissement de LIBOURNE  
Canton de COUTRAS  
Commune de  
**SAINTE-MÉDARD-DE-GUIZIÈRES**



Le Maire  
Mireille CONTE JAUBERT

République Française

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers municipaux :

- > en exercice : 18
- > présents : 12
- > votants : 17

Réf. : 035-2024

**OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°001-2024**

Le douze juin deux-mille vingt-quatre, à 19h00, les membres du Conseil Municipal de SAINT MEDARD DE GUIZIERES, dûment convoqués le 04 juin 2024 en séance ordinaire, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la Mairie, sous la Présidence de Madame Mireille CONTE JAUBERT, Maire.

**PRESENTS** : Mme Mireille CONTE JAUBERT, M. Stéphane CATALAN, Mme Stéphanie LE MERDY, M. Didier LANDRY, Mme Valérie JARRY, M. Christian JAUBERT, M. Franck OBERG, Mme Florence PREVOT, M. Jean-Louis CHABROLLES, Mme Véronique GERARD, Mme Colette ALMODOVAR, M. Mickaël GODINEAU.

**ABSENTS** : M. Gilles MAGARDEAU (procurator donnée à M. Didier LANDRY), Mme Marie-José TERRIEN (procurator donnée à Mme Véronique GERARD), M. Serge FIMBAULT (procurator donnée à M. Jean-Louis CHABROLLES), Mme Patricia VIAUD (procurator donnée à Mme Mireille CONTE JAUBERT), M. Robert DELERIS, M. Pierre-Yves LE MERDY (procurator donnée à Mme Stéphanie LE MERDY).

Madame Stéphanie LE MERDY est désignée secrétaire de séance.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés : 17 Votes – 17 Pour :*

*de procéder aux modifications budgétaires suivantes*

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
D I 21 2131 100	Éclairage local stockage boîte	759 €	
D I 21 2131 96	Commande pied – eau – snack camping	441 €	
R I 024 024 OPFI		1 200 €	

**DÉTAIL PAR SECTION**

		Investissement	Fonctionnement
Dépenses	Ouvertures	1 200 €	
	Réductions		
Recettes	Ouvertures	1 200 €	
	Réductions		

Fait et délibéré à Saint Médard de Guizières, les jour,  
mois et an ci-dessus indiqués.

Pour copie conforme, le 17 juin 2024

Le Maire,

*Mireille Conte Jaubert*

Certifié exécutoire,  
Déposé à la Sous-Préfecture de Libourne le  
Publié le  
A ST MEDARD DE GUIZIERES.  
Le Maire,  
Mireille Conte Jaubert